



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de l'Essonne

Chef-lieu de Canton

## COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 JANVIER 2018

L'an deux mille dix-huit, le trente et un janvier à vingt heures trente, le CONSEIL MUNICIPAL de VIRY-CHATILLON, légalement convoqué le 25 janvier 2018, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie VILAIN, Maire.

### Présents :

M. Jean-Marie VILAIN, M. Jérôme BERENGER, Mme Marie-Thérèse VIDAL, Mme Vanessa CAPELO, M. Laurent SAUERBACH, M. Gérard KIEFFER, Mme Arielle MERRINA, Mme Adèle VILLECHEVROLLE, M. Michel RAYMOND, Mme Aurélie TROUBAT, M. Pascal LAHURE, Mme Christèle GIRAUD, Mme Denise BOCH, Mme Claudette REDON, M. Joël CLEMENT, Mme Bernadette MOULAY, M. Hervé JOUY, Mme Dominique PETIT-ARAKELIAN, Mme Anne-Marie LEMARIE, M. Simon YOWA KANYNDA, Mme Christine BOULAY-DEILHES, M. Mohamed BELACHEMI, M. Jean-Louis BRUNEAU, M. Etienne GILBERT, M. Thierry MARQUEZ, Mme Martine SCHERZI, Mme Marie-France EECKHOUDT, M. Paul DA SILVA, M. Jean REMIGNARD, M. Abdoulaye FALL, Mme Maria del Pilar HIDALGO, Mme Lydie ZENERE-LIMA.

**Absent/excusé :** M. Jean-Yves GENESTE.

### Pouvoirs :

M. Clément CAILLAUD	donne pouvoir à M. Jean-Marie VILAIN
Mme Chantal SARAZIN-LEVASSOR	donne pouvoir à Mme Bernadette MOULAY
Mme Sylvie REGLE	donne pouvoir à M. Gérard KIEFFER
M. Gérard FREBAULT	donne pouvoir à M. Jérôme BERENGER
Mme Véronique BLANDIN	donne pouvoir à M. Laurent SAUERBACH
M. Silamakan TOURE	donne pouvoir à M. Pascal LAHURE

**Secrétaire de séance :** Mme Arielle MERRINA.

### Appel et constat de l'acquisition du quorum

Le Président de séance déclare la séance ouverte, puis constate que le quorum est acquis, après avoir procédé à l'appel nominal et à l'enregistrement des pouvoirs.

### Désignation du Secrétaire de séance

Mme Arielle MERRINA, suivante dans l'ordre du tableau, succède à M. Gérard KIEFFER pour assurer la fonction de secrétaire de séance.

## DECISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DES ARTICLES L2122-22 ET L2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Conformément à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**DONNE ACTE** au Maire, à l'unanimité, des décisions n°L2017-313 à L2017-351 prises en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération n°7 du 12 octobre 2017.

<b>1</b>	Signature de la convention de délégation de compétence en matière de services spéciaux de transport public routier réservé aux élèves (circuits spéciaux scolaires) avec Ile-de-France Mobilités à compter du 1 <sup>er</sup> juin 2018
----------	---

Unanimité

- **DÉCIDE** de signer cette convention à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018 pour une durée de 4 ans, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2021-2022.
- **AUTORISE** le Maire ou son Adjoint délégué à signer la convention de délégation de compétence en matière de services spéciaux de transport public routier réservés aux élèves (circuits spéciaux scolaires) avec Île-de-France Mobilités à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018, et tout document s'y rapportant.

<b>2</b>	Rythmes scolaires applicables à la rentrée scolaire 2018
----------	--

Unanimité

- **APPROUVE** la proposition du retour à la semaine de 4 jours applicable dès la rentrée de septembre 2018 qui sera faite au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN).
- **DIT** que les horaires d'écoles proposés sur la ville de Viry-Chatillon seront les suivants : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-11h30, 13h30-16h30.
- **DIT** que le mercredi serait une journée entière de centre de loisirs dont la plage horaire serait : 7h à 19h.

<b>3</b>	Approbation du Rapport d'Activité de l'année 2016 du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication
----------	--

Prend acte

- **PREND ACTE** du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication pour l'année 2016.

<b>4</b>	Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes
----------	--

Prend acte

- **PREND ACTE** du rapport sur la situation de la Ville en matière d'égalité entre les femmes et les hommes présenté.

<b>5</b>	Rapport d'Orientations Budgétaires 2018 – Ville
----------	---

Prend acte

- **PREND ACTE** de la tenue du débat sur les Orientations Générales du Budget Principal pour l'exercice 2018.

<b>6</b>	Suppression de trois emplois relatifs à l'exercice de l'accompagnement à l'insertion professionnelle des adultes (ex-compétence emploi)
----------	---

Majorité : 32 voix pour (majorité municipale) et 6 voix contre (Mesdames EECKHOUDT, HIDALGO, ZENERE-LIMA et Messieurs DA SILVA, REMIGNARD, FALL).

- **DÉCIDE** la suppression de trois emplois d'Attachés Territoriaux contractuels à temps complet correspondant à un poste de Conseiller Emploi-Insertion et deux postes de Chargé de mission Relations Entreprises, au sein de l'antenne Emploi de Viry-Chatillon.

<b>7</b>	Mise à disposition d'un agent de la Ville auprès de la Caisse des Écoles de la ville de Viry-Chatillon
----------	--

Unanimité

- **EST INFORMÉ** de la mise à disposition d'un agent pour une durée déterminée de trois ans, et notamment des dispositions financières indiquées dans la convention.

<b>8</b>	Rapport d'Orientations Budgétaires 2018 – Budget annexe - Cinéma Le Calypso
----------	---

Prend acte

- **PREND ACTE** de la tenue du débat d'Orientations Budgétaires 2018 – Budget annexe - Cinéma Le Calypso.

La séance a été levée à 22h10.  
Fait à Viry-Chatillon, le 7 février 2018.

Le Maire,  
Jean-Marie VILAIN